



Règlement Trust4SMEs 2024

Programme d'accompagnement en cybersécurité et confiance numérique pour PME

Dernière mise à jour : 10 novembre 2023

1. Présentation générale

1.1. Le Trust4SMEs est un programme d'accompagnement d'une douzaine de mois en cybersécurité et confiance numérique pour les PME, créé par la Trust Valley. Cette initiative, soutenue par le Canton de Vaud, le Centre National de Cybersécurité (NCSC) et plus de quarante partenaires, mutualise les ressources et compétences pour aider les PME de Suisse Romande à renforcer leur posture en cybersécurité et confiance numérique. Ce programme est accessible uniquement sur sélection. Les entreprises intéressées à bénéficier de cet accompagnement sont invitées à déposer leur dossier de candidature sur la page du programme à l'adresse suivante :

<https://trustvalley.swiss/trust4smes/>

1.2. Le programme Trust4SMEs est organisé par la Trust Valley, le centre d'excellence suisse en matière de confiance numérique et de cybersécurité (<https://trustvalley.swiss>). La Trust Valley est hébergée par la Fondation EPFL

Innovation Park (ci-après la Fondation) qui siège à l'EPFL Innovation Park, Bâtiment C, 1015 Ecublens, Suisse.

- 1.3. Plus d'une quarantaine d'organismes (ci-après Partenaires) collaborent pour fournir les interventions et prestations du programme. La liste des Partenaires du programme Trust4SMEs est disponible à l'adresse suivante :

<https://trustvalley.swiss/trust4smes/>

2. Modalité de dépôt des candidatures

- 2.1. Les dossiers de candidatures pour le programme d'accompagnement Trust4SMEs 2024 sont à transmettre via le formulaire en ligne, disponible sur la page du programme à l'adresse suivante:

<https://trustvalley.swiss/trust4smes/>. Il est de la responsabilité des candidat-e-s d'assurer que les données fournies soient exactes et complètes.

- 2.2. La date limite pour le dépôt de candidature est fixée au **31 janvier 2024**.

- 2.3. Les dossiers incomplets à la date de clôture des postulations ne seront pas considérés par le comité de sélection.

3. Éligibilité

- 3.1. Le programme Trust4SMEs est ouvert à toutes les petites et moyennes entreprises (PME) de Suisse Romande qui emploient entre 30 à 250 employés.
- 3.2. Une préférence est donnée aux candidat-e-s critiques pour la société qui gèrent des données ou sont particulièrement vulnérables aux cyberattaques et qui sont actives dans les secteurs informatique, industrie, santé, immobilier, agroalimentaire, transports, finance, BTP, Pharma, Négoce et distribution et services à la personne, parmi d'autres.

4. Processus de sélection

- 4.1. Les dossiers de candidatures sont évalués par un comité de sélection sur la base des critères suivants :

- 4.1.1. Impact
- 4.1.2. Sensibilité et vulnérabilité
- 4.1.3. Potentiel
- 4.1.4. Éligibilité
- 4.2. Le comité de sélection est composé d'une dizaine de membres, affiliés à des organismes publics ou semi-publics. La Fondation se réserve le droit de communiquer ou non la liste des membres du comité de sélection.
- 4.3. Le comité de sélection sélectionne entre vingt à trente entreprises sur la base des critères de sélection mentionnés ci-dessus. La Fondation se réserve le droit de modifier en tout temps le nombre d'entreprises sélectionnées à participer au programme.
- 4.4. Les entreprises sélectionnées seront informées au plus tard **début mars 2024** par courrier électronique.
- 4.5. Aucun commentaire et retour ne seront communiqués sur les décisions prises lors de la sélection des entreprises. De plus, aucune réclamation ne pourra être faite quant aux décisions prises par le comité de sélection.

5. Programme

- 5.1. Les entreprises sélectionnées bénéficient d'un accompagnement d'une douzaine de mois qui comprend diagnostics, sensibilisations, formations des dirigeants et des équipes, coaching personnalisé et cercles de discussion, ainsi que des mesures et conseils d'amélioration fournis par des coaches et mentors, ainsi que par des prestataires expérimentés. L'effort en temps du programme est estimé à environ 50 heures et requiert la participation de différentes personnes au sein de chaque organisation à savoir, la direction, les équipes IT, les chefs d'équipes et autres fonctions.
- 5.2. En confirmant leur sélection au programme, les entreprises acceptent de (1) payer les frais de participation selon la grille tarifaire disponible dans l'annexe ci-dessous, (2) de participer activement aux ateliers, conférences et

événements durant le programme et de (3) mettre les ressources nécessaires pour mener à bien leur participation au programme.

5.3. La Fondation ne garantit en aucun cas les prestations fournies sur le programme et se réserve le droit de modifier, en tout temps, le contenu, la durée et les prestations du programme, y compris, mais pas seulement les formations, diagnostics, cercles de discussion, ateliers de travail, coaching, mentoring, événements et autres prestations mises à disposition sur le programme.

5.4. La Fondation n'offre aucune garantie quant à la qualité, l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité, la pertinence ou la disponibilité de l'information et du contenu mis à disposition durant le programme. Les entreprises sélectionnées et leurs représentants sont seuls responsables de déterminer les mesures de sécurité numérique qui conviennent à leur situation et de s'assurer de leur efficacité.

6. **Protection des données, propriété intellectuelle et confidentialité**

6.1. La Fondation est responsable du traitement des données personnelles dans le cadre du programme, notamment dans les traitements liés aux postulations au programme, des inscriptions aux événements, des questionnaires de satisfaction et la gestion administrative du programme.

6.2. Les candidats et participants au programme disposent d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour, de portabilité et d'effacement de leurs données personnelles. Ils ont également la possibilité de demander une limitation du traitement ou de s'opposer au traitement de leurs données. Ils peuvent exercer ces droits en envoyant un courrier électronique à l'adresse t4s@trustvalley.swiss ou à travers une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.

6.3. En postulant aux programmes, les candidat-e-s acceptent que les informations et les données personnelles fournies dans leur postulation soient accessibles par la Fondation, ses représentants, le comité de sélection et ses membres.

- 6.4. Les participant-e-s du programme acceptent que les informations et les données personnelles liées à la gestion administrative du programme, les événements et les questionnaires de satisfaction puissent être accessibles par la Fondation, ses représentants, les partenaires du programme et leurs représentants, les coaches et mentors du programme.
- 6.5. Les données personnelles des candidats et des participants au programme sont conservées pendant six (6) mois après la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont traitées.
- 6.6. La Fondation garantit que toutes les informations et données partagées dans le cadre du programme seront traitées de manière confidentielle et que tout sera mis en œuvre pour les protéger contre l'accès non autorisé, la perte ou l'utilisation abusive.
- 6.7. Les participants acceptent que les échanges avec leur coach et mentors soient régis par un "Contrat de Confiance" qui définit les directives et les rôles des coaches, mentors et PME. Ils s'engagent à prendre les dispositions nécessaires en matière de droits de propriété intellectuelle relatives à leurs activités, si besoin.
- 6.8. En acceptant le règlement, les candidats et les participants déclarent accepter que la Fondation procède à l'enregistrement de leur image et celles de leurs représentants (vidéos, photos) et de leurs propos, dans le cadre du programme (événements, formations, activités, etc.). La diffusion et l'exploitation de ces médias pourront se faire à fins de promotion, de documentation et d'archivage sans aucune restriction d'accès et sans rémunération de la personne concernée, pour une durée illimitée, intégralement ou par extraits. Toute personne ne souhaitant pas être photographiée ou filmée est invitée à le signaler à l'adresse suivante t4s@trustvalley.swiss.
- 6.9. Les participants autorisent la Fondation à communiquer publiquement leur participation au programme au moyen d'un accord de participation (*Participant Agreement*) fourni à cet effet. En l'absence d'un consentement formel, la Fondation s'engage à ne pas mentionner le participant dans ses communications publiques en lien avec le programme et de ne pas diffuser

ou exploiter des médias comprenant ce dernier ou de ses représentants dans ses communications à des fins promotionnelles.

7. Litiges

7.1. Le fait de déposer un dossier de candidature implique, de la part des candidats, l'acceptation pure et simple du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux décisions, qui ne peuvent donner lieu à contestation.

8. Contact

8.1. Pour toutes questions concernant le programme Trust4SMEs, merci de contacter la Fondation à l'adresse suivante : t4s@trustvalley.swiss

Annexes

1. Grille tarifaire du programme

Company size	Participation fees
1-10	CHF 1'500 francs
11-50	CHF 2'500 francs
51-100	CHF 3'750 francs
101-250	CHF 5'000 francs

Comprend un accompagnement
et des prestations d'une valeur
de plus de CHF 30'000 francs